



Le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises lance ses Entretiens du Jeudi dans les Hauts de Seine

Une plate-forme d'écoute et d'orientation pour les chefs d'entreprise en difficulté du département

Paris, le 10/10/2017 – Le CIP 92 est le 65^{ème} Centre à ouvrir ses portes en France, renforçant ainsi le maillage territorial d'une organisation dont l'utilité ne cesse de croître. Avec les « Entretiens du Jeudi », rendez-vous gratuit et confidentiel, un trio de bénévoles (expert-comptable/commissaire aux comptes, avocat et juge honoraire du Tribunal de commerce) orientera les chefs d'entreprises du département faisant face à des difficultés (baisse de chiffre d'affaires, perte d'un client important, retards de paiement, refus de crédit bancaire, etc.) vers les solutions existantes à leur disposition (CCSF, CODEFI, médiation du crédit, médiation des entreprises, procédures amiables et collectives auprès des tribunaux de commerce, ...).

"La vie d'une entreprise n'est pas un long fleuve tranquille. Elle évolue dans un milieu en constante mutation et peut être fragilisée par de nouveaux concurrents, l'obsolescence de ses produits et services, des problèmes sociaux, etc. Ces changements entraînent des difficultés qu'il convient d'anticiper avant qu'elles ne mettent l'entreprise dans une situation trop grave pour être redressée, et procéder aux adaptations nécessaires. Mais souvent le chef d'entreprise, notamment de PME et TPE, est dans une situation d'isolement qui le conduit à maintenir un statu quo dévastateur, alors qu'il existe des dispositifs pour surmonter ces difficultés et lui fournir un cadre propice à sa relance. C'est justement le rôle du CIP d'écouter le chef d'entreprise, de comprendre ses difficultés, de porter un regard neuf sur la situation de son entreprise, de l'aider à clarifier les orientations à prendre, et de l'informer sur les moyens à sa disposition pour rebondir.", souligne Francis Boucly, président du CIP 92.

De plus, face à la détresse psychologique de ces patrons, les CIP ont étendu leurs missions pour proposer un accompagnement psychologique du dirigeant en partenariat avec le dispositif APESA (aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance psychologique aigüe). L'objectif est de permettre aux bénévoles des CIP repérant des facteurs de détresse psychologique chez un chef d'entreprise de lui proposer un accompagnement par un psychologue du réseau APESA, intervenant dans les 24 heures. Les bénévoles du CIP 92 seront donc formés, dans les prochaines semaines, pour être à même de déclencher le dispositif APESA.

Les « Entretiens du Jeudi » se tiennent pour l'instant tous les 15 jours au CGA PICPUS, 41, rue des trois Fontanot à Nanterre (station RER : Nanterre Préfecture). Il suffit au chef d'entreprise de prendre rendez-vous par téléphone pour bénéficier d'un entretien personnalisé, gratuit et confidentiel : 01 47 25 91 21.

Quelques chiffres sur les entreprises des Haut de Seine en 2016 :

- 157 695 entreprises inscrites au RCS
- 16 653 nouvelles entreprises
- 996 procédures collectives concernant 3100 salariés
- 78 procédures amiables concernant 77 000 salariés

Source : Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre

Le CIP 92 regroupe notamment l'Association des magistrats consulaires des Hauts de Seine (AMC 92), le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles, l'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts de Seine, le Centre de gestion agréé PICPUS, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts de Seine, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de Seine. Le CIP 92 est présidé par Francis Boucly, juge honoraire.



Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises

A propos du CIP National : Lancé en 1999 par William Nahum, alors président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France, le CIP a ensuite été élargi à tout le territoire avec la constitution du CIP National en 2007. Le CIP National fédère aujourd'hui 64 CIP Territoriaux dont il soutient le développement et coordonne l'activité. Présidé par William Nahum, le CIP National est soutenu par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables (CSOEC), la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), la Conférence Générale des Juges Consulaires de France (CGJCF), et le Conseil National des Barreaux (CNB), rejoints par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI France), l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA), l'Inter-Fédération des Organismes de Gestion Agréés (OGA), le Conseil National des Greffiers des tribunaux de commerce (CNG) et enfin le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ), dans une démarche de détection la plus précoce possible et de prévention, des difficultés. Les associations Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE) et Entreprises Collectivités Territoriales Insertion (ECTI) ou encore la Compagnie des Conseils et Experts Financiers (CCEF) en sont membres associés. Véritables plateformes d'accueil, les CIP ont un dispositif central : « Les Entretiens du Jeudi » qui permettent aux chefs d'entreprise d'être reçus de manière confidentielle, anonyme et gratuite par un trio d'experts : expert-comptable ou un commissaire aux comptes, avocat, ancien juge du Tribunal de commerce et parfois un conseiller CCI ou CMA. Ces professionnels bénévoles écoutent, informent et orientent les chefs d'entreprise vers les dispositifs d'aide adaptés. www.cip-national.fr

Contact presse : Imedia Conseil & Communication – 01 43 38 75 35

Elodie Jamet – ejamet@imedia-conseil.fr - 06 03 77 35 40

Vanessa Haddar – vhaddar@imedia-conseil.fr - 06 03 67 59 93